



Un bébé blessé dans un incendie causé par une cigarette : Philip Morris verse plus de 2 millions de dollars

Rubrique : actualités - Date : mardi 7 octobre 2003

Une dépêche de l'Associated Press rapporte que, pour la première fois poursuivi dans une affaire de blessure, Philip Morris a accepté de verser plus de 2 millions de dollars pour mettre fin aux poursuites judiciaires après qu'un bébé ait été gravement brûlé lors de l'incendie de la voiture dans laquelle il se trouvait, incendie qui aurait été déclenché par une cigarette laissée dans l'automobile .

Article complet sur : www.yahoo.com